

Union-Discipline-Travail

**MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ALASSANE
OUATTARA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
SUR L'ÉTAT DE LA NATION
MARDI 19 AVRIL 2022
YAMOISSOUKRO**

Madame la Première Dame ;

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Président du Sénat ;

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale par intérim ;

Madame et Messieurs les Présidents d'Institution ;

Madame et Messieurs les Ministres d'Etat ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs les Secrétaires d'Etat ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, membres
du Corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire ;

Honorables Députés ;

Vénérables Sénateurs ;

Mesdames et Messieurs les Officiers Généraux et Officiers
Supérieurs ;

Mesdames et Messieurs les membres du corps préfectoral ;

Majestés, honorables Chefs traditionnels et Guides religieux ;

Mesdames et Messieurs les Représentants du Patronat ;

Mes chers compatriotes ; chères sœurs, chers frères, chers amis,

Je voudrais vous exprimer mes remerciements pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé, et pour votre présence, à Yamoussoukro, notre capitale politique et administrative à l'occasion de la réunion entre l'Exécutif et les deux chambres du Parlement, réuni en Congrès.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mes chers compatriotes,

Après la première rencontre solennelle tenue le 5 mars 2020, nous n'avons malheureusement pas pu nous réunir en 2021 en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.

Je suis donc particulièrement heureux d'être devant vous, les élus et représentants du peuple ivoirien, pour ce grand moment de la vie de nos institutions et de notre pays, pour présenter l'état de la Nation, partager notre vision et les grandes orientations du programme de développement de notre beau pays.

En cette circonstance, j'ai une pensée, toute particulière, pour nos regrettés, Feus les Premiers Ministres Amadou Gon Coulibaly et Hamed Bakayoko, deux grands serviteurs de l'Etat qui ont apporté une importante contribution au développement de notre

pays. Je rends hommage à certains membres du Gouvernement ainsi qu'à de nombreuses personnalités qui nous ont quittés.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mes Chers compatriotes,

Au moment où j'adresse ce message sur l'Etat de la Nation, je note avec satisfaction que l'année 2021 nous a permis d'amorcer, avec confiance, la mise en œuvre de notre programme « Une Côte d'Ivoire Solidaire ».

La Paix et la stabilité ont été consolidées avec la participation de tous les partis politiques aux élections législatives de mars 2021.

Ces élections inclusives dans notre pays, depuis plus de 20 ans, ont abouti à la mise en place d'une Assemblée Nationale où tous les partis politiques significatifs sont représentés.

Par ailleurs, la poursuite du dialogue politique avec les partis de l'opposition et les organisations de la société civile a contribué à apaiser davantage notre pays, et à créer les conditions d'une participation plus importante de l'opposition et de la société civile dans la vie politique nationale. Ainsi, 21 partis et groupements politiques, et 26 organisations de la société civile, ont adopté, le 4 mars dernier, le rapport final du dialogue politique.

C'est pourquoi, je voudrais féliciter tous les acteurs de ce processus pour l'engagement pris de se départir de la violence comme mode d'accession au pouvoir. Nous devons maintenir ce bon état d'esprit, quelles que soient nos divergences, afin que les futures échéances électorales se déroulent de façon apaisée et démocratique.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mes Chers compatriotes,

Au plan sécuritaire, je voudrais vous rassurer à nouveau. La situation sécuritaire est calme et sous contrôle sur toute l'étendue du territoire national.

Je voudrais, à cet égard, féliciter les Grands Commandements et nos Forces de Défense et de Sécurité pour leur engagement continu sur le terrain.

Je m'incline devant la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur, pour la défense de notre patrie.

Le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour garantir la sécurité des personnes et des biens, et continuera à mettre les

moyens nécessaires à la disposition de nos forces de l'ordre, notamment en matière de renseignement, d'équipement et de formation.

Au plan diplomatique, la Côte d'Ivoire entretient d'excellentes relations avec tous les pays dans le monde. Notre pays demeure l'une des locomotives de l'intégration sous-régionale, et bénéficie de la confiance des investisseurs internationaux ainsi que des partenaires au développement.

C'est cette confiance qui nous a valu l'organisation, avec succès, de nombreux événements internationaux.

Il s'agit, notamment, de la réunion de plaidoyer pour une augmentation des ressources de l'Association Internationale de Développement (IDA), en juillet 2021, avec la participation de plusieurs Chefs d'Etat et de Gouvernement africains, qui a permis de mobiliser 93 milliards de dollars US.

Nous avons également été choisis pour organiser le 27^e Congrès de l'Union Postale Universelle, événement qui a regroupé 192 pays, en août 2021.

Nous nous préparons à accueillir, au mois de mai, plusieurs Chefs d'Etat à l'occasion de la quinzième édition de la Conférence des Parties, la COP 15, relative à la lutte contre la Désertification et la Sècheresse.

Par ailleurs, la 34^e édition des phases finales de la Coupe d'Afrique des Nations, la CAN 2023, se déroulera dans notre pays, du 23 juin au 23 juillet 2023.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mes chers compatriotes,

Le monde a été bouleversé par la survenue de la pandémie de coronavirus, COVID-19, depuis la fin de l'année 2019. La Côte d'Ivoire n'y a pas échappé.

La résilience de notre économie, combinée à l'efficacité de notre plan de riposte économique et sanitaire, a permis de faire face à cette crise, avec un taux de croissance positif d'environ 2% en 2020. En 2021, nous estimons le taux de croissance économique à 7,4%.

J'adresse mes félicitations au Premier Ministre Patrick Achi, au Gouvernement et à l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre cette pandémie, pour la prise de mesures adéquates afin de freiner la propagation de la maladie et contenir l'impact de ses effets socioéconomiques.

Avec près de 13 millions de doses de vaccin administrées à ce jour, 99% de taux de guérison et un taux de positivité de moins de 1%, la situation de la COVID-19 est sous-contrôle dans notre pays.

Ainsi, à la date du 18 avril 2022, seulement 4 patients sont encore hospitalisés.

Au regard de la faible circulation du virus de la COVID-19 et de l'absence d'apparition de nouveaux variants dans notre pays, le Conseil National de Sécurité, à l'instar de plusieurs pays dans le monde, a pris des mesures d'allègement. Ainsi, depuis le 24 mars 2022 :

- Le port du masque n'est plus obligatoire, sauf dans les endroits clos et lors des grands rassemblements ;
- Les voyageurs à destination de la Côte d'Ivoire présentant la preuve d'une vaccination complète sont dispensés de test PCR ;
- Les participants aux cérémonies et spectacles présentant la preuve d'une vaccination complète sont dispensés de test antigénique.

Cependant, j'invite nos concitoyens à continuer à se faire vacciner et à respecter les mesures barrières.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mes chers compatriotes,

Cette crise sanitaire a malheureusement eu pour conséquences une inflation généralisée qui s'est accentuée, ces derniers mois, avec la guerre en Ukraine.

Face à cette situation, le Gouvernement, qui a fait de la lutte contre la vie chère une priorité absolue, a pris une série de mesures, dont le plafonnement, sur une période de trois (3) mois, des prix de 21 produits de grande consommation, notamment l'huile de palme raffinée, le sucre, le lait, le riz, la tomate concentrée, la viande de bœuf et les pâtes alimentaires.

En outre, d'importants efforts financiers ont été consentis par le Gouvernement pour assurer une subvention partielle des prix des produits pétroliers, en vue de préserver les couches les plus vulnérables, et les prix des transports en commun et des marchandises. Cette subvention de l'Etat s'élève à environ 120 milliards de francs CFA de janvier à avril 2022.

Bien évidemment, ces mesures ne peuvent être que temporaires. Afin de trouver une solution pérenne à cette problématique, le Gouvernement travaille à l'amélioration de l'offre des denrées alimentaires, à l'accélération du développement de l'industrie

agroalimentaire, ainsi qu'au renforcement de la surveillance des prix sur les marchés.

C'est pour tenir compte de la conjoncture économique mondiale et la nécessaire réduction des dépenses de l'Etat, que le Gouvernement qui sera mis en place cette semaine sera resserré. Le Premier Ministre Patrick Achi, que je viens de reconduire, a reçu des instructions à cet effet.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mes chers compatriotes,

Notre pays poursuit sa marche vers le développement.

Les actions menées par le Gouvernement, notamment la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) d'un montant de 3 182,4 milliards de francs CFA sur la période 2022-2024, la poursuite des réformes et la réalisation d'investissements massifs pour la réhabilitation et l'extension de nos infrastructures économiques et sociales, ont permis de réduire le taux de pauvreté et d'améliorer, de manière substantielle, les conditions d'accès à la santé, à la protection sociale, à l'éducation, à l'emploi, à l'électricité, à l'eau potable et à l'assainissement.

Ce programme spécial de lutte contre la fragilité accorde une attention particulière à l'emploi des jeunes et à l'autonomisation des femmes.

Ainsi, le revenu par tête d'habitant dans notre pays a presque doublé en dix ans, passant de 1230 dollars US en 2010 à 2287 dollars US en 2020.

Dans le secteur de la santé, le vaste programme hospitalier, lancé en 2018, s'est accéléré au cours des derniers mois en vue d'offrir des soins de santé de qualité aux Ivoiriens, sur l'ensemble du territoire national, et de consolider la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

De nombreux travaux ont été achevés récemment, notamment l'hôpital Général d'Adjamé, le CHR d'Aboisso, le CHR de San Pedro, le CHR d'Adzopé, le CHR de Daloa et l'Hôpital Général de Méagui.

Plusieurs autres chantiers sont en cours : le CHR de Man ; le Pôle Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique du CHU de Cocody ; le Centre National d'Oncologie médicale et de Radiothérapie de Grand Bassam, l'Institut de cardiologie de Bouaké et le CHU d'Abobo dont les travaux seront lancés bientôt.

En outre, une série de textes ont été pris afin d'encadrer la gestion et la gouvernance de notre système sanitaire,

notamment celui fixant le prix de la poche de sang à 3000 francs CFA pour les transfusions sanguines, partout en Côte d'Ivoire.

Dans le secteur de l'éducation, de nombreuses réformes et projets de réhabilitation et de construction de salles de classes, d'université, de cités et restaurants universitaires sont en cours afin d'offrir à nos jeunes un cadre de formation adéquat.

Notre objectif est de rendre l'enseignement plus efficace et plus performant, en améliorant le contenu et les méthodes d'enseignement, eu égard aux nouveaux défis et enjeux.

Un accent particulier est mis sur l'alphabétisation, en vue de permettre aux citoyens ivoiriens, quel que soit l'âge, d'apprendre à lire et à écrire. Cela permettra à tous d'avoir accès à l'information et à l'usage des nouvelles technologies dans les différents domaines d'activités économiques.

Notre ambition est également, de rapprocher l'école des populations, par la poursuite du programme de construction des collèges de proximité, toute chose qui favorise le maintien des jeunes filles à l'école.

Concernant la formation technique et professionnelle, il s'agit d'en faire un levier important, pour favoriser l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat.

Dans ce cadre, le renforcement du dispositif est en cours, avec la construction et l'équipement d'établissements de formation professionnelle dans des domaines porteurs comme le numérique, l'agriculture, l'agro-industrie, l'élevage, la pêche et le tourisme.

Au niveau de l'enseignement supérieur, notre pays compte aujourd'hui huit (8) universités, dont la dernière en date, est l'université de San Pedro. L'objectif du Gouvernement est de doter les principales régions d'universités avec les filières de formation en rapport avec les potentialités des régions d'accueil.

Dans le secteur des infrastructures, plusieurs projets structurants ont été réalisés. Nous poursuivrons nos investissements afin de désenclaver les zones rurales, de relier toutes les capitales régionales, de rendre accessible, par des voies bitumées, tous les Chefs-lieux de département de notre pays, et d'améliorer la fluidité du trafic dans le Grand Abidjan.

Dans le secteur de l'énergie, en plus des 772 localités électrifiées en 2021, nous avons fait, avec l'entreprise italienne ENI, une importante découverte de pétrole et de gaz ; la première dans notre pays depuis plus de vingt (20) ans.

Le gisement « Baleine », qui entrera en production, dès le deuxième trimestre de 2023, permettra d'augmenter de manière

significative la production ivoirienne de pétrole et de gaz, et de fournir une quantité suffisante de gaz au secteur de l'électricité. « Baleine » sera le premier gisement zéro nette émission en Afrique.

Nos efforts se poursuivent en vue du renforcement de l'accès de nos populations à l'eau potable et du développement du secteur du logement et de l'habitat social. Concernant les logements sociaux, une profonde réforme est en cours, en vue de mettre les structures étatiques en phase avec les enjeux et contraintes du secteur.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mes chers compatriotes,

Les défis sont encore nombreux pour améliorer durablement les conditions de vie de chaque ivoirienne et de chaque ivoirien.

C'est pourquoi, j'ai annoncé, lors de mon adresse à la Nation, le 31 décembre 2021, que nous ciblerons nos actions sur trois (3) priorités pour l'année 2022.

Premièrement, l'accélération de l'industrialisation avec la transformation locale de nos matières premières ainsi que la mise en œuvre d'un deuxième Programme Social du Gouvernement.

Ce programme met un accent particulier sur la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du nord, compte tenu du contexte sécuritaire actuel dans la sous-région.

Deuxièmement, l'emploi des jeunes à travers la promotion des champions nationaux, du contenu local, de l'école de la seconde chance et du financement des PME.

Troisièmement, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.

Cela doit se traduire par un changement de mentalité et l'émergence d'une conscience nationale qui place l'intérêt de la Nation au-dessus de tout.

J'ai foi en notre capacité à bâtir et transformer, ensemble, notre beau pays sur des valeurs d'intégrité, d'équité et d'excellence.

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mes chers compatriotes,

Les Institutions sont le socle de la vie d'une Nation. C'est pourquoi, j'ai fait de la mise en place des institutions de la République une priorité de ma gestion et du renforcement de la démocratie.

L'une des innovations majeures de la Constitution du 8 novembre 2016 a été l'institution du poste de Vice-Président de la République en son article 55 alinéa 2 qui stipule que le Président de la République choisit un Vice-Président de la République, en accord avec le Parlement.

Je voudrais donc porter à votre connaissance mon choix pour occuper le poste de Vice-Président, resté vacant depuis le 14 juillet 2020.

Il s'agit d'une personnalité qui a fait la preuve de ses qualités personnelles et professionnelles à toutes les hautes fonctions qu'elle a occupées dans l'administration publique, dans le Gouvernement ivoirien et à l'extérieur de la Côte d'Ivoire.

C'est une personnalité ayant une grande expérience gouvernementale pour avoir occupé les fonctions de Directeur de Cabinet du Premier Ministre de 2007 à 2010 avec rang de Ministre, de Ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat et enfin celle de Conseiller Spécial du Président de la République chargé des Affaires Economiques et Monétaires en 2010-2011.

C'est un technocrate hors pair, qui a occupé de hautes fonctions à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de (BCEAO) et qui a su contribuer au rayonnement de notre pays en Afrique et dans

le monde en tant que Gouverneur de cette grande Institution depuis 2011. Il a exercé cette haute fonction régionale avec compétence, rigueur et dévouement.

C'est un brillant économiste, un homme compétent et travailleur, qui a aidé à la réforme du franc CFA ; ce qui fût une opération délicate.

Enfin, c'est un homme de consensus et de probité, qui a toute ma confiance.

Conformément à l'article 78 de la Constitution, le Conseil Constitutionnel vient de confirmer, qu'il remplit les conditions pour être nommé à ce poste, ce qui explique l'absence du Président du Conseil Constitutionnel à la session de ce jour.

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale par Intérim,

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Mes chers compatriotes,

J'ai porté mon choix sur Monsieur Tiémoko Meyliet Koné pour exercer les fonctions de Vice-Président de la République.

Je voudrais donc vous remercier d'endosser ce choix et d'apporter tout votre soutien à Monsieur Tiémoko Meyliet Koné dans l'exercice de ses fonctions.

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale par Intérim,

Honorables Députés,

Vénérables Sénateurs,

Je voudrais, avant de terminer, vous féliciter pour votre importante contribution aux performances de notre pays.

Je voudrais vous inviter à continuer d'inscrire vos actions quotidiennes dans les valeurs léguées par le Père de la Nation, le Président Félix Houphouët-Boigny, qui fondent notre beau pays ; des valeurs de paix, d'hospitalité, de dialogue, d'union, de discipline et de travail.

Comme vous le voyez, la Côte d'Ivoire est en paix et en sécurité. Notre pays progresse chaque jour davantage. C'est le résultat de l'engagement et du travail de toutes ses filles et de tous ses fils.

Nous devons continuer de renforcer les fondements de la démocratie et la cohésion sociale pour une paix durable.

Nous devons continuer de maintenir la sécurité pour l'édification de la Nation prospère dont nous rêvons pour les générations futures.

Je demeure personnellement attaché au dialogue constructif qui permet au peuple ivoirien de faire face aux nombreux défis de développement. J'en appelle au sens du civisme, à l'esprit républicain afin que chacun œuvre, à son niveau, à apporter sa pierre à l'édification de la paix et du développement durable de notre beau pays.

J'ai espoir que nous continuerons d'aller de l'avant, dans la paix et la sécurité.

Vive la République !

Vive la Côte d'Ivoire !

Que Dieu bénisse notre beau pays !